

LE JEU DE DAMES

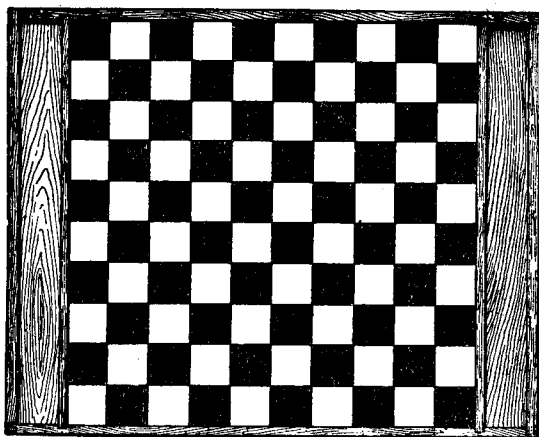
Revue Mensuelle

Rédacteur en Chef : **Marcel BONNARD**

Pour la France et les Colonies : UN AN, 24 francs

Pour l'Etranger : UN AN, 26 et 28 francs

NOIRS



BLANCS

Adresser toute la Correspondance et les Abonnements à

M. Marcel BONNARD, 62, rue Pierre-Corneille, Lyon.

Compte courant de Chèques postaux N° 6976 - Lyon

Abonnés...

Lisez sur la bande la date d'expiration de votre abonnement et hâtez-vous de le renouveler si elle est passée / / / / / / / / / /

Parties de Maîtres

Tournoi international de maîtres de Paris 1927, entre BIZOT, WEISS, FABRE, SPRINGER et H. DE JONGH

Recueil des 40 parties du Tournoi : **10 Fr.** (franco **10 Fr. 50**)

En notation SONIER (*facile à apprendre et à employer en se servant d'un damier marqué aux intersections des cases*) :

Match BIZOT-FABRE, pour le Championnat du monde (Paris 1926).

10 parties accompagnées de notes des deux maîtres :

7 Fr. (franco **7 Fr. 50**)

22 parties de maîtres jouées entre FABRE-BIZOT et GIROUX (Paris 1925), avec diagramme descriptif de la notation SONIER.

1 Fr. 25 (franco **1 Fr. 50**)

N^{os} 58, 59-60 et 61-62 de la Revue, contenant l'explication de la notation SONIER, ainsi que des parties du Championnat du monde de 1925

Frango..... **4 Francs**

Pour être profitable, l'étude des parties entières non analysées ne doit pas être faite à toute vitesse, dans un simple but de curiosité du coup décisif, mais lentement, afin d'arriver si possible à prévoir ce coup au moment où il se présente et en cherchant à se rendre compte des raisons qui ont pu faire préférer tel coup à tel autre que l'on aurait joué soi-même.

Le fait qu'une partie se termine par la nulle n'implique pas qu'elle soit dépourvue de combinaisons et une partie nulle est parfois plus intéressante à suivre qu'une partie gagnée.

<http://damierlyonnais.free.fr>

LE JEU DE DAMES

Revue Mensuelle

Rédacteur en Chef : **Marcel BONNARD**

62, Rue Pierre-Corneille — LYON

Compte-courant de Chèques Postaux : N° 6976 - Lyon

ABONNEMENTS :

France et Colonies : 24 fr. par an - 12 fr. par semestre - 6 fr. par trimestre
Belgique, Hollande, Canada, Haïti : 26 fr. par an - 13 fr. par semestre - 6 fr. par trimestre
Suisse, Angleterre, Etats-Unis et autres pays : 28 fr. par an - 14 fr. par semest. - 7 fr. par trimest.

LE NUMÉRO : 2 fr. 50

Sauf indication contraire, les abonnements partent du 1^{er} janvier de chaque année.

Fédération Damiste Française

Les damistes ont été tenus au courant par la Revue des diverses tribulations et de l'échec final de notre projet de match entre MM. Springer et Fabre, pour le titre de champion du monde. Mais il est utile de rassembler, pour les lecteurs actuels et futurs, les éléments de cette affaire dans un document unique.

Dès le début de cette année, le Bureau français saisit la Fédération Néerlandaise du défi lancé, contre le champion du monde, par M. Fabre, champion de France. L'homologation était escomptée. Une seule difficulté pouvait se produire : M. Damme, champion de Hollande, qui n'avait pas usé de son droit de défi en 1927, pouvait peut-être agir différemment en 1929 et, imitant M. Fabre, défier lui aussi M. Springer pour un match à jouer avant la fin de l'année.

Toutes nos prévisions furent fausses. Le Bureau hollandais, tout en réservant divers droits, annonça son intention formelle de ne prendre aucune décision avant le mois d'octobre 1929. Nous fîmes remarquer qu'à cette date il serait trop tard pour se mettre à organiser un match réalisable avant la fin de l'année. Ce fut en vain.

Pendant que ces discussions se poursuivaient, M. Springer employait la totalité de son congé annuel à des démonstrations damistes organisées pour lui en Hollande.

Si le Bureau hollandais ne voulait pas entendre parler de match avant le mois d'octobre, il nous demanda, par contre, d'organiser à Paris un tournoi à cinq joueurs. **L'impossibilité en était évidente, du moins pour l'année 1929** : M. Springer ne disposait plus du congé nécessaire pour effectuer le déplacement; le produit de la souscription que nous avions ouverte quelques mois auparavant était loin de pouvoir couvrir les frais d'une telle entreprise. Tout le monde sait, d'ailleurs, qu'il faut au moins un an pour préparer une compétition de ce genre, en supposant que l'on ait les possibilités de la conduire à bonne fin. Nous dûmes donc décliner cette proposition.

Le Bureau hollandais interdit alors à M. Springer de mettre son titre en jeu de lui-même et ce dernier acquiesça, bien que le Bureau français eût accepté, à titre exceptionnel, les conditions pécuniaires fixées par lui.

Le mois d'octobre arrivé, nous rappelâmes l'affaire au Bureau hollandais. Il nous répondit le 18 octobre 1929 par des propositions dont l'inadmissibilité n'a vraisemblablement pas pu lui échapper; le match Springer-Fabre pouvait se réaliser, mais à quelles conditions ! 1° Il n'était pas précisé que le titre serait en jeu dans ce match, le gagnant devant jouer un deuxième match, pour le titre, cette fois, contre M. Damme, au mois de mars 1930. De la sorte, le champion de Hollande aurait pu devenir champion du monde en gagnant un seul match; au lieu que le champion de France aurait dû passer par deux matches pour atteindre ce même but; 2° M. Damme, bien que challenger, n'aurait pas eu à se déplacer; M. Springer, ou M. Fabre, aurait été tenu de se rendre en Hollande; 3° La Fédération Néerlandaise se réservait le droit, **si elle le jugeait à propos**, de faire payer par la France les frais de voyage et de séjour en Hollande de l'adversaire de M. Damme, même si cet adversaire était M. Springer. Elle aurait eu ainsi à sa disposition un sérieux moyen de pression sur l'état de nos finances, en cas de discussions ultérieures; 4° Pour mettre un comble à ces tardives prétentions, elle exigeait enfin que chacun des membres du Bureau français se soumit à une espèce d'amende honorable en signant l'abjuration de ses opinions sur la question des défis et en déclarant qu'il n'avait rien fait de valable auparavant ! Du même coup, une nouvelle procédure modifiant déplorablement les accords antérieurs, aurait été instituée pour l'avenir.

L'intransigeance hollandaise n'est, d'ailleurs, pas une nouveauté : en 1925, dans un tournoi international **organisé en France**, il nous fallut jouer sur les cases noires; il était bien permis de se servir d'un deuxième damier, mais le handicap prohibitif de transposer les coups et de vérifier la conformité constante de deux jeux, dont l'un sur cases noires et l'autre sur cases blanches, aurait été à la charge des joueurs qui auraient voulu jouer sur ces dernières cases, c'est-à-dire des Français (voir l'article de M. Bonnard dans le numéro de juin 1925 de la revue « Le Jeu de Dames »). En 1928, on nous contesta le droit de composer nous-mêmes notre propre équipe, sans nous faire connaître, d'ailleurs, la composition de l'équipe hollandaise. Enfin, en 1929, on nous refuse la mise en jeu, par match, du titre de champion du monde, en dépit des accords internationaux, et on nous demande **des excuses** par dessus le marché.

C'est une offense à la Fédération française toute entière, car ses représentants n'agissent pas en leur propre nom.

Supposerait-on encore, en raisonnant par l'absurde, que des excuses eussent été exigibles; on ne verrait toujours pas quel rapport une question de cette nature peut bien avoir avec l'affaire, autrement positive, d'un match Springer-Fabre, ni pourquoi elle vient s'y greffer à titre de condition **sine qua non**, si ce n'est pour le plaisir de mettre une entrave de plus à la réalisation de ce projet, après l'avoir complètement défiguré par ailleurs.

Il est clair que le Bureau français n'avait ni le droit, ni le désir d'engager l'argent des souscripteurs dans une telle aventure, qui n'avait rien de commun avec le but annoncé.

Le projet fut donc abandonné. Les souscriptions seront remboursées suivant les modalités indiquées par M. Bonnard, trésorier fédéral, dans la revue « Le Jeu de Dames », à moins qu'ils ne préfèrent affecter leur souscription

(ce que nous souhaitons) à l'organisation du Championnat de France international prévu pour cette année.

Le Bureau français ne pouvait pas s'en tenir à cette simple renonciation, devant la violation flagrante que venaient de subir les accords internationaux.

Il faut rappeler, à ce sujet, l'article 9 du règlement international qui fut approuvé solennellement, en 1928, à Amsterdam et signé par tous les concurrents du championnat mondial, y compris M. Springer :

« Article 9. — Le titre de champion du monde sera valable jusqu'au « premier tournoi ultérieur, **à la condition** que celui-ci se produise l'année « suivante; dans le cas contraire, le champion devra relever les défis éventuels « des champions nationaux, à raison d'un défi par an; le concurrent qui arrivera deuxième au tournoi de championnat du monde assurera la priorité à « sa nation en cas de défis simultanés adressés au champion l'année suivante. »

Ce texte ne prête pas à confusion pour le lecteur de bonne foi. Ses derniers mots « l'année suivante » (non pas au bout d'un an) suffiraient seuls à montrer, s'il était possible d'en douter, que M. Fabre avait bien le droit de défier le champion du monde dès le début de l'année 1929, ce qui n'impliquait pas, bien entendu, que le match dût se jouer aussitôt. Entre parenthèses, le geste sportif de M. Fabre mérite des félicitations. Si ce défi avait provoqué celui de M. Damme, nous aurions admis le « cas de défis simultanés » et nous nous serions prêtés à étudier une solution dans le plus grand esprit de conciliation.

Loin de nous l'idée de contester l'égalité des droits, dans ce cas, puisqu'un Hollandais, M. de Jongh, et un français, le Docteur Molimard, sont arrivés deuxièmes ex æquo dans le championnat de 1928.

Mais l'annonce du Bureau hollandais de ne prendre aucune décision avant le mois d'octobre excluait la possibilité d'une deuxième candidature pour l'année 1929.

Si l'on devait attendre un an à la suite de tout match ou tournoi pour dire un mot du suivant, ce n'est que tous les deux ans que ces faits pourraient se produire et non tous les ans, comme il est prévu par l'article 9.

D'ailleurs, le règlement de 1925 contenait déjà un article **identique**, qui permit à la Fédération néerlandaise d'approuver sans hésitation le défi lancé par M. Fabre à M. Bizot dès le début de l'année 1926; il ne fut pas question, alors, d'attendre un an sans rien préparer.

Il serait grotesque, également, de prétendre qu'il faut attendre la fin d'une année pour savoir si un grand tournoi international n'aura pas eu lieu au cours de cette même année, vu que les événements de cette importance doivent être annoncés au moins un an d'avance. Si un tel argument avait quelque valeur, rien n'empêcherait de s'en servir tous les ans, et l'article 9 n'aurait plus aucun sens.

Nous n'avons pas manqué d'exposer, en temps voulu, ces considérations au Bureau hollandais, qui n'a, d'ailleurs, pas tenté de les discuter point par point et qui a passé outre.

Ce fait n'est pas sans conséquences.

Le titre de champion du monde ne saurait être accordé pour une durée illimitée, comme pourrait l'être la qualité, purement honorifique, de « maître », par exemple.

Effectivement, l'article 9 précise que le titre n'est valable, dans l'intervalle

de deux tournois, qu'à la condition bien explicite que ces deux tournois se produisent dans deux années consécutives. Dans le cas contraire, il faut des matches et, en dehors de ces deux conditions, le titre n'est maintenu par aucun texte et tombe automatiquement.

En conséquence, nous avons signifié à la Fédération néerlandaise, par la lettre reproduite ci-après, que nous considérons le titre de M. Springer comme périmé. Cette même lettre rompt, d'autre part, nos relations officielles avec cette Fédération, dont le commerce est devenu impossible.

Le jeu de dames n'y perdra rien; il sera, au contraire, dégagé d'une entrave : le rôle d'une association est d'engager les champions à jouer et non de les empêcher de jouer. On n'assistera plus, comme autrefois, au spectacle étrange d'un champion refusant les défis et gardant pendant treize ans un titre désuet, parce que la France n'avait pas les moyens d'organiser un concours international et que la Hollande n'en avait pas le désir.

Notre pays est assez grand pour que l'on puisse y faire de belles choses : le Bureau fédéral décide la création du titre de « Champion de France international », titre indépendant de celui de champion de France tout court, et qui pourra avoir la valeur intrinsèque de l'ancien titre de champion du monde. D'aucuns trouvaient, d'ailleurs, cette dernière dénomination trop pompeuse, l'étendue de notre jeu étant loin d'être, non seulement mondiale, mais même européenne. La France, seule, représente, en effet, les neuf dixièmes de l'étendue totale des pays où l'on joue à notre jeu.

Le Championnat de France international de 1930 sera donc une épreuve de premier plan; son règlement va être établi incessamment et nous engageons vivement les régions à lui faire honneur.

Ces diverses décisions n'ont été prises qu'après mûre réflexion et avec la conviction d'avoir agi dans l'intérêt du Jeu. La rupture des relations avec la Fédération néerlandaise n'a eu lieu qu'à la dernière limite et après avoir fait toutes les concessions raisonnables. Il eût été difficile de prendre l'avis préalable de toutes les Sociétés fédérées aux diverses étapes de cette affaire à péripéties multiples. Nous n'avons pas outrepassé la portée, d'ailleurs très étendue, de notre mandat. Nous rappelons néanmoins, sans douter de la solidarité qui doit unir les damistes français, que les Sociétés ont le droit d'influer une décision du Bureau fédéral, par voie de referendum.

Le Bureau comprendra son devoir dans toute éventualité.

Le Secrétaire général,
P. SONIER.

« A Monsieur Lieve, Secrétaire de la « Nederlandschen Dambond ».

« Paris, le 21 novembre 1929.

« Cher Monsieur,

« Nous ne croyons pas vous surprendre beaucoup en vous informant que notre Bureau a jugé tout à fait inacceptables vos exigences du 18 octobre 1929, au prix desquelles vous ne donnez d'ailleurs pas l'engagement explicite de mise en jeu du titre de champion du monde pour le match que nous avons projeté entre MM. Springer et Fabre.

« Le Bureau français décide, en conséquence, de considérer comme périmé le titre décerné à M. Springer en 1928 et qui n'a pas été défendu en 1929.

« Il entend reprendre son entière indépendance vis-à-vis de votre Fédération. Il déclare caducs les accords et règlements signés en commun, comme ayant été violés par vous-mêmes sur un point capital.

« Veuillez recevoir, cher Monsieur, nos salutations.

« Les Secrétaires de la Fédération Damiste Française :

« P. SONIER, E. COULBEAUX.

« Vu par le Président de la Fédération :

« Henri GUILLOU. »

CINQUIEME LISTE DE SOUSCRIPTION

M. Darrigan, à Bordeaux.....	50	»
Damier Bordelais.....	20	»
Damier Troyen.....	25	»
M. Vimont (Harfleur).....	23	»
MM. Bérindoague (Rouen); Coulomb (Manosque); Ferraci, du Damier de la Seine (Paris); Ganachaud (Paris); Goffin, pré- sident du Pion Savant Bruxellois; Jeannolle, président du Damier Thiernois; Sjoberg (Lens); Thibault, du Damier Lyon- nais : 20 fr. $\times$ 8 = 160 fr., ci.....	160	»
M. Emanuelli, à Puerto-Rico.....	10	»
Total de la 5 ^e liste.....	288	»
Report des quatre premières listes.....	2.952	»
Total de la souscription.....	3.240	»

Les plus importantes de ces souscriptions : celles de la Fédération (500 francs), de M. Guillou, son président (500 fr.), du Damier Parisien (300 fr.), ainsi que les 200 francs provenant de la souscription précédente, ont été affectés à l'organisation, par la Fédération, d'un Championnat de France en 1930. Elles seront donc versées à la Fédération en vue de l'organisation de ce championnat.

D'autres ont été affectées au paiement d'abonnements à la Revue; quelques-unes ont été réservées en vue d'une destination à indiquer ultérieurement.

Nous ne pouvons, pour le moment, et en attendant que soient portées à la connaissance des intéressés les modalités du Championnat de France projeté, qu'inviter les souscripteurs à surseoir à toute décision. Ceux d'entre eux qui désireraient être remboursés ou utiliser leur souscription au paiement de leur abonnement à la Revue, voudront bien, cependant, nous le faire savoir, afin qu'il puisse leur être donné satisfaction.

Vous demandez que cette revue paraisse chaque mois régulièrement.

Ne la laissez donc pas en déficit. Payez par chèque postal votre abonnement en retard, dont la date d'échéance a été indiquée sur la bande d'envoi de chaque numéro.

<http://damierlyonnais.free.fr>

NOUVELLES

Fédération Damiste Française. — Ainsi qu'il avait été prévu lors de la réorganisation du Bureau fédéral (voir n° 91-92 de la Revue, juillet-août 1928, page 1093), un secrétaire adjoint devait être désigné par le secrétaire général pour faire partie, sous réserve de l'agrément du Président, de ce Bureau ainsi que du Comité exécutif constitué à l'occasion du Championnat du monde en 1928.

Comme nous l'avons indiqué dans notre numéro 94 d'octobre 1928, p. 1120, cette proposition a reçu un accueil favorable de tous les représentants des sociétés fédérées, soit qu'elle ait été expressément approuvée par eux, soit qu'elle n'ait soulevé aucune objection de leur part.

En conséquence, M. Coulbeaux, le sympathique et dévoué président du Damier de la Seine, a été désigné, sur la proposition de M. Sonier, et avec l'agrément de M. Guillou, lors de la réunion du Comité exécutif tenue à Paris le 19 septembre, au siège de la Fédération, Café du Centre, pour occuper les fonctions de secrétaire adjoint, spécialement chargé des relations avec les sociétés françaises et, d'une manière générale, pour collaborer avec M. Sonier dans toutes les questions intéressant la Fédération.

On peut voir, d'autre part, que M. Coulbeaux a contresigné, en effet, la lettre adressée, au nom de ce Comité, à la Fédération hollandaise, à propos du match Springer-Fabre.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette désignation, car le dévouement de M. Coulbeaux est bien connu de tous les damistes français. Les présidents ou secrétaires de sociétés non encore fédérées qui désireraient s'affilier à la Fédération damiste française ou avoir des renseignements sur le fonctionnement de celle-ci, de même que les secrétaires de sociétés fédérées désirant organiser des rencontres interclubs pourront donc s'adresser soit à M. Sonier, secrétaire général, au siège de la F. D. F., Café du Centre, 121, boulevard Sébastopol, Paris (2^e) soit à M. Coulbeaux, secrétaire adjoint, au nouveau siège du Damier de la Seine, Café de l'Etoile, 49, boulevard Sébastopol, Paris (2^e).

Cette correspondance sera particulièrement utile à la veille de la mise à l'ordre du jour d'un championnat de France sur les modalités d'organisation duquel les sociétés fédérées seront sans doute appelées à exprimer leur avis ainsi que le Bureau fédéral en entier, actuellement composé de MM. Guillou, président; Ricou, Cartier et Renard, vice-présidents; Sonier, secrétaire général; Coulbeaux, secrétaire adjoint et Bonnard, trésorier.

Nous publierons dans le prochain numéro le compte rendu financier de la Fédération Damiste Française pour l'année 1929.

Damier Parisien. — Au cours de son Assemblée générale du 2 décembre, le Damier-Parisien a constitué son Bureau comme suit :

Président : M. Guillou; vice-président : M. Denarié; Secrétaire : M. Sigal; Trésorier : M. Sonier; commissaire : M. Cros; conseillers techniques : MM. Fabre, Bizot et Lieubray.

Il a fixé au 2 février 1930, le point de départ des épreuves finales du Championnat de Paris.

Les éliminatoires disputées au Damier Parisien en vue de ce Tournoi ont qualifié Henri Courland, vainqueur de Coultet et Jacob.

Les concurrents probables sont : Bizot (tenant du titre), Marius Fabre (champion de France), H. de Jongh, A. Dumont fils, L. Dumont (onele du précédent), Sirlin, Sonier, Sigal, Cros, H. Courland et le vainqueur des éliminatoires du Damier de la Seine. Ce dernier n'est pas encore connu; cependant la facilité avec laquelle Paul Scoupe a gagné ses premières parties le désigne comme favori.

On remarquera l'absence du nom de Roger Serf, momentanément éloigné des rencontres damistes par la maladie, celui d'Isidore Weiss, l'ex-champion du monde et enfin celui d'André Bélard, qui se marie le 2 janvier et à qui nous présentons, en cette circonstance, nos meilleurs vœux de bonheur.

Les matches de classement mobile, disputés en 4 parties, continuent à donner lieu à des luttes intéressantes.

<http://damierlyonnais.free.fr>

Après le match nul Fabre-de Jongh, qui permit au maître hollandais de conserver la première place, un second match a commencé entre les mêmes adversaires. Les trois premières parties de ce match ont été nulles, bien que Fabre eût eu l'avantage dans les deux premières, laissant même échapper le gain dans la première par un gambit décisif signalé par Bizot.

Sigal, dont les progrès se confirment de jour en jour, a enlevé brillamment la sixième place à Chiland par trois parties gagnées consécutives.

Le 27 octobre, au cours d'une séance privée, Paul Scoupe a fait un essai de 2 parties de dames et une de jacquet sans voir. Il a joué environ 40 coups dans chacune des 3 parties et, avant d'abandonner, a donné la position exacte des pièces de la partie de jacquet.

D'après Bizot, Scoupe peut faire, en séance publique, une partie de dames et une de jacquet simultanées sans voir. Il s'entraîne même pour pouvoir jouer simultanément trois parties sans voir : une de dames, une d'échecs et une de jacquet !

De passage au Damier Parisien, récemment, MM. Möllenkamp, champion du district de Rotterdam; Altroff, du Damier Phocéén; Gaston Beudin, du Damier Provençal; Berthier, de Besançon.

Damier de la Seine (Nouveau siège : Café de l'Etoile, 49, boulevard Sébastopol). — Le Tournoi d'Été a permis à Aubier, la révélation du dernier Championnat de Paris, de s'affirmer en enlevant de justesse, avec 1,68 de moyenne la première place à Bélard et Nathan (moyenne 1,66); 4° Carbonnet (1,58); 5° Cusin (1,43); 6° Fourcade (1,35); 7° Rey (1,31); 8° Greitzer (1,25); 9° Fayet (1,13); 10° Senave (1,09); 11° Mianne et Michel (1); 13° Pérot (0,96); 14° Couèque (0,93); 15° Coulbeaux (0,92); 16° Fèvre (0,91); 17° Raichenbach (0,90), etc.

Il convient, toutefois, de remarquer que si le classement sur moyenne appliqué dans ce tournoi, qui réunissait 27 concurrents, est rigoureusement exact pour ceux qui, comme MM. Coulbeaux et Pérot, ont rencontré leurs 26 adversaires, il l'est moins pour d'autres tels que Bélard, qui n'en a rencontré que 12; Fourcade, 14 ou Aubier, 16. Mais on sait que l'éternelle question des concurrents défaillants est insoluble ou, du moins, que les 3 solutions qu'elle comporte : annulation des parties jouées par eux, attribution du gain à leurs adversaires pour les parties non jouées par eux ou classement sur moyennes, ne sont pas plus équitables l'une que l'autre.

Le Tournoi d'Automne, quatrième de ce genre, vient néanmoins de commencer, suivant les mêmes règles, entre plus de 30 concurrents parmi lesquels de Jongh, Sonier, Courland, Aubier, Carbonnet, Nathan. Il sera clôturé le 1^{er} janvier.

A l'occasion de l'inauguration du nouveau siège du Damier Parisien, Marius Fabre y a donné, le 23 novembre, une importante séance de 32 parties simultanées contre les meilleurs joueurs du D. S. Le champion de France obtint, en trois heures, le superbe résultat de 21 gagnées, 11 nulles (Lieubray, Lerch, G. Vaudenet, Duraffort, Raichenbach, Rey, Scoupe, R. Moulim, Greitzer, Fourcade et Thuillot). Aucune perdue !

Cette séance, soigneusement organisée par M. Coulbeaux, fut dirigée par Sonier, speaker, arbitrée par Bizot et suivie par une nombreuse assistance, parmi laquelle H. de Jongh, Mmes Fabre, Blenner, Bessmann, etc. Des comptes rendus en furent publiés dans la « Liberté » et le « Petit Parisien ».

Une seconde séance de simultanées a été donnée le 19 décembre par Courland au D. S. Elle comporta 28 parties d'une durée totale de 3 h. 20 et obtint également un vif succès. H. Courland gagna 13 parties, en annula 7 (Coulliau, Sandin, Le Duff, Mlle Bessmann, Brockmann, Gortz et Couèque) et en perdit 8 (Pérot, Greitzer, Raichenbach, Topham, Lucas, G. et M. Spielmann et Gourentzeig).

De nouvelles séances et de nouveaux tournois, d'après des formules inédites, sont en préparation pour Noël et le Jour de l'An, au nouveau siège où le D. S. et ses 82 sociétaires jouissent d'une installation des plus confortables.

L'éliminatoire du championnat de Paris est en cours entre 60 joueurs.

Damier Bellevillois. — Ce club des bords de la Saône, en face de Guéreins (Ain), où réside d'ailleurs son champion, Pierre Broyer, a repris la série de ses concours d'hiver. Les deux premiers ont eu lieu les 15 et 29 décembre,

<http://damierlyonnais.free.fr>

Cafés Perge et Durand et les vainqueurs en ont été, dans chaque série : MM. Rivoire, en 1^{re}; Bonjour en 2^e; Potier en 3^e. Le 15 décembre; MM. Vatoux (devant P. Broyer, scratch, rendant le pion, et Martin) en 1^{re}; Bonjour en 2^e; Grange, Perradin et Verpoix, en 3^e; Potier en 4^e, le 29 décembre.

Damier Lyonnais. — Ainsi que l'on a pu le lire d'autre part, le match Springer-Fabre, qui devait avoir lieu du 1^{er} au 7 novembre à Lyon, a dû être ajourné puis annulé.

La déception a été grande au Damier Lyonnais où tout avait été préparé en vue de ce match. La salle avait été retenue et la publicité déjà faite permettait d'escompter la présence de nombreux spectateurs. Le grand damier-écran, de 80 centimètres de côté, monté sur chevalet, et sur lequel devaient être reproduites, à l'aide de pions de bois perforés, blancs et verts, les parties du match, attend encore son utilisation. Le monde damiste a été privé de la plus belle rencontre de l'année.

Le Damier Lyonnais a essayé, sur l'initiative de M. Arnoux, de renouer la tradition de ses concours annuels de fin d'année suspendus depuis la guerre. Pour ce premier essai, toutefois, le championnat de Lyon venant d'être disputé, les maîtres restèrent spectateurs. Par contre, une poule à quatre parties fut organisée entre les maîtres de deuxième catégorie Frankhauser (champion nicçois actuellement à Lyon), King, H. Dentrux et Mathieu (rentré de Grenoble, son service militaire achevé). Marque, en déplacement dans le Nord, ne put y participer.

Les deux premiers tours de cette poule donnèrent pour résultats : H. Dentrux et Frankhauser, 7; King, 6; Mathieu 4. Le troisième commença le 15 décembre, date fixée pour le concours général des autres catégories.

Celui-ci, qui eut lieu au Café Magnier, rue Rozier, 3, sous la présidence de M. Delacroix, réunit 32 concurrents et donna les résultats suivants :

1^{re} division : 1^{er} Sérignat, jeune amateur du D. L., que sa résidence à Bourg empêcha de participer au tournoi de maîtres de 2^e catégorie, 8 points (maximum); 2^{es} ex æquo, L. Delacroix et Souteyrand, 7 points; 4^e Jacquon, 6 points; 5^e Viret, 5 points, etc.

2^e division : 1^{er} Couturier, 14; 2^e Sert-Marc, 12; 3^e Maurice Pezant, 10. Tous trois 1^{ers} ex æquo avec 8 points, durent disputer une poule de classement dont le premier tour ne donna aucun résultat mais dont le deuxième les départagea. Les autres lauréats de cette division furent MM. Monin et Soupe, 3^{es} ex æquo avec 7 points et André Gouraud, 6 points.

Un dîner amical, organisé par M. Arnoux, vice-président d'honneur du Damier Lyonnais, clôtura ce concours. Mmes et MM. Springer et Bonnard y assistaient, ainsi que M. Jouterand et la plupart des concurrents. Les allocations d'usage furent prononcées par MM. Arnoux, Delacroix et Viret et l'on applaudit ensuite chanteurs et diseurs, notamment Mme Springer, MM. Viret Jacquon, Frankhauser, Buttin et Chavet.

Le troisième tour du championnat de maîtres de deuxième catégorie, continué les jours suivants, modifia sensiblement la position des 4 joueurs qui le disputent. C'est Frankhauser qui termine ce tour en tête avec 11 points devant King, 10; Mathieu, 8; H. Dentrux, 7. Il reste à jouer le quatrième tour.

Amicale du Damier Vaisois. — L'ancien Damier Vaisois et de l'Industrie a de nouveau fixé son siège à Lyon, 2, quai du Commerce, Brasserie Helvétique (M. Monhard, propriétaire) et y a donné, le 22 décembre son premier concours d'hiver. Le vainqueur fut M. Maurice Pezant, qui y représentait le Damier Lyonnais.

Les réunions damistes ont lieu le samedi soir, notamment, et le Bureau de l'A. D. V. est constitué comme suit : MM. Nardin, président; Cellard, vice-président; Eugène Romain, secrétaire; Monhard, trésorier; Loos, trésorier adjoint; Rouchon, commissaire.

Damier Romanais-Péageois. — Un concours, organisé chez M. Chapon, a donné les résultats suivants :

1^{re} division : 1. Juvenon; 2. Ronin; 3. Guyenon; 4. Savoye; 5. Duport;
2^e division : 1. Arnoux; 2. Monsarra; 3. Chapon père;

<http://damierlyonnais.free.fr>

3^e division : 1. Chapon-fils (jeune joueur de 13 ans); 2. Maury; 3. Rey; 4. Boutringan.

Un grand concours régional aura lieu au D. R.-P., le 25 janvier.

Damier Phocéen. — Nous avons omis de mentionner dans la composition du Bureau, M. Léonce Bayès, élu secrétaire du D. Ph., à l'unanimité des 23 membres présents à l'Assemblée générale.

Le Tournoi handicap d'hiver, immédiatement organisé par le Bureau du Damier Phocéen, a brillamment débuté entre une trentaine de concurrents sous l'énergique direction de M. Boselli. Ricou fait les mêmes rendements que la première division, mais rend un demi-pion aux joueurs de celle-ci : Agnès, L. Bayès, Collet, Costa, Giordano, Garoute, Morla, Pané et Revertégat, engagés dans ce tournoi (Altroff, le président d'honneur du D. Ph., et Astier, également de première série, ne sont pas engagés).

Au 15 novembre, L. Bayès, qui tient la tête depuis le début, est devant Garoute, Pané, Giorcelli et Bernard; Ricou et Revertégat ont joué peu de parties; Fabricina, Giorcelli et de Kimpe peuvent réserver des surprises.

Le tournoi se joue en poule à 2 parties. Entre joueurs de première division, Bayès, qui a gagné au pion et annulé à but avec Ricou, est également en tête avec une superbe moyenne, n'ayant pas perdu une seule partie.

Au 15 décembre, la situation est la suivante : L. Bayès, 68 (48 parties); de Kimpe, 59 (46); Garoute, 48 (36); Giorcelli, 46 (36); Fort, 46 (32); Pané, 44 (32); Revertégat, 35 (26); Ricou, 35 (24); Sarale, 32 (23).

Ricou, Pané et Revertégat peuvent encore améliorer sensiblement leur situation et menacer le leader. Giordano, Morla et Vêran, qui n'ont joué que 4 ou 5 parties, abandonnent.

La première place en première série et probablement du Tournoi paraît assurée à Léonce Bayès qui confirme de nouveau les progrès accomplis par lui et que nous avons déjà signalés. Seul Ricou semble pouvoir le menacer pour la première place.

Nos condoléances à Collet, qui vient d'être cruellement éprouvé par le décès de son père.

Damier Provençal. — Le handicap du Damier Provençal est en cours. M. Pierini, joueur de deuxième série, est en tête.

Damier d'Isoard. — Un nouveau club vient d'être créé chez M. Louis Delmas, 9, rue d'Isoard, sur l'initiative de M. Revertégat, qui en a été élu président, et de M. Martin Poyol, secrétaire général.

Un premier concours, organisé par M. Martin Poyol, sous la présidence d'honneur de M. Bouillon, d'une part, et de Léonce Bayès, d'autre part, a réuni une vingtaine de concurrents et s'est terminé par la victoire de M. Julien Poyol (2 pions et demi), frère du secrétaire du Club, moyenne 1,70, devant Cotte, moyenne 1,53; Revertégat, Bayès et Collet, moyenne 1,50, etc.

Le Bureau du Damier d'Isoard a été constitué comme suit : Président d'honneur : M. Léonce Bayès; membres d'honneur : MM. Augusto, David, Michelan, Collet, Russeri, Spinosi; président : Revertégat; vice-président : Michelan; secrétaire général : Martin Poyol; trésorier : Martineu; conseillers : Cotte, Sampeau, Tomasini, Trucchi.

Damier Niçois. — Le tournoi handicap de novembre a été gagné par MM. Ferruccio et Zenenski (1^{re} division), qui totalisèrent chacun 20 points; 3^e Bertrand (2^e division), 15; 4^e Giuge (3^e division), 13.

Le Tournoi de Noël a donné lieu à une finale handicap au demi-pion, d'une division à l'autre, entre les vainqueurs des 3 divisions : MM. Zenenski en première, Bertrand en deuxième (après barrage avec M. Duffaux, tous deux ayant fini à égalité); Giuge en troisième.

M. Bertrand, à qui nous présentons nos vives félicitations pour sa belle victoire, s'adjugea la breloque en or offerte au gagnant par « L'Eclaireur de Nice et du Sud-Est », marquant 6 points devant Zenenski, 5 points et Giuge, 1 point.

En janvier, février et mars, grand handicap d'hiver avec de forts jolis prix.

De passage au D. N. pour la saison d'hiver : M. Vivès, de Marseille.

<http://damierlyonnais.free.fr>

Troisième partie d'un Match de 8 parties

Jouée à Bordeaux le 23 juin 1929.

Blancs :
M. Trifon

Noirs :
M. Fayet

1. 33 28
2. 31 27
3. 36 27
4. 39 33
5. 44 39
6. 41 36
7. 37 31

18 22
22 31
17 21
12 17
7 12
1 7
21 26

Pionner ici par 19-23 et 14-23 pour (sur la prise de l'enchaînement par 31-26) se dégager par 23-28, etc... aurait fait évidemment courir aux Noirs grand risque de perdre définitivement le pion.

8. 50 44
9. 32 41
10. 28 19
11. 41 37
12. 37 32
13. 46 41
14. 41 37

26 37
19 23
14 23
10 14
17 21
5 10
21 26

Pour éviter le dégagement immédiat de l'aile gauche des Blancs par 37-31, à faire suivre, sur 21-26, de 33-28 et 42-31

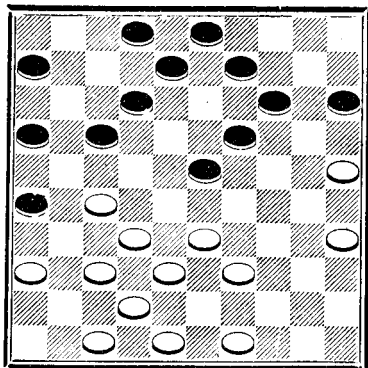
15. 34 30
16. 33 28
17. 40 18
18. 39 28
19. 44 39
20. 28 19
21. 39 33
22. 43 39
23. 35 30

20 25
25 34
13 33
12 18
18 23
14 23
7 12
9 14
14 19

Renonçant définitivement à empêcher l'installation d'un pion blanc à 28, ce que d'ailleurs les Noirs ne peuvent éviter dans un grand nombre de parties de ce genre (dans celle-ci, il est curieux de constater que les Blancs n'ont occupé cette case 28 que 27 temps plus tard, c'est-à-dire au 51°).

24. 30 25
25. 45 40
26. 40 35

10 14
4 9
11 17



27. 27 21
28. 32 21

16 27

Tenant le coup de dame par 37-31, 42-31, 48-42, 39-34 et 35-4.

28.

19 24

Parant le coup et empêchant 39-34.

29. 37 32
30. 21 16
31. 16 11

8 13
2 8

Tenant la faute 17-21 ou 22.

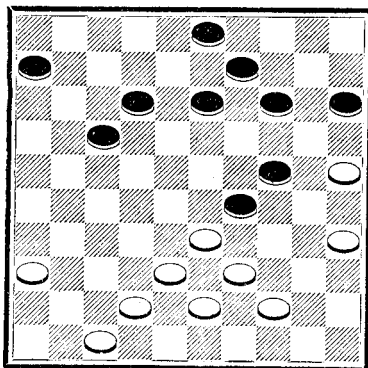
31.

12 18

Supérieur à 23-28 qui évitait aussi toute infériorité numérique.

32. 11 22
33. 32 21
34. 48 43
35. 49 44

18 27
26 17
8 12
23 29



Si 33-28 25-14 39-33 f. 44-39 f. 39-30
14-20 9-20 (a) 29-34 13-19 20-25
avec petit avantage des Noirs.

(a) Sur 38-32 ? gain du pion par 29-33 ! car si 28-23 ??, 33-38, 24-30 et 20-40 tandis que si 35-30 ? 24-35 !

36. 44 40	14 20
37. 25 14	9 20

Obligeant les Blancs à faire encore tôt ou tard un pionnage sur cette aile devenue la plus vulnérable : les Blancs ne peuvent évidemment accepter le maintien d'une position dans laquelle 6 des leurs sont maintenus par 4 pions noirs.

38. 39 34	13 18
-----------	-------

Pionnage accepté en vue du coup indiqué à la note suivante : les Noirs pouvaient laisser prendre et pionner par 24-30 et 20-18.

39. 34 23	18 29
40. 43 39	17 22

Les Noirs acceptent ici le désavantage pour la fin de partie en échange de la possibilité du gain radical sur 42-37 ? (22-28, 12-18, 3-8, 20-25 et 25-41).

41. 40 34 !	29 40
42. 35 44	3 8
43. 36 31	12 17
44. 31 26	

Menaçant du 2 pour 2 par 26-21 et 33-29.

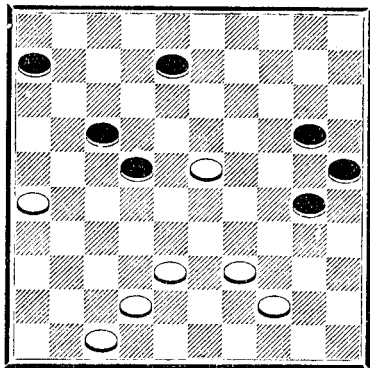
44.	24 30
-----	-------

22-27 ferait perdre le pion aux Noirs par 33-28, 47 41-36, 42-37, etc.

45. 33 29	20 25
-----------	-------

Sur 20-24 et 15-24, 39-33 (22-27 f.) 33-28, etc., avec chances de gain.

46. 29 23	15 20 !
-----------	---------



Sur 23-19 ? 39-34
30-35 ! 20-24

se débarrassant du pion gênant.

47. 44 40	8 13
-----------	------

Sur 23-18, les Noirs auraient le choix, pour annuler, entre 30-35 (tenant même la faute), ou 13-19, 17-22, 19-23, 30-34, 25-45.

48. 38 33	13 19
49. 23 14	20 9
50. 42 38	22 27

Retirer ici la note précédant le 24^e temps.

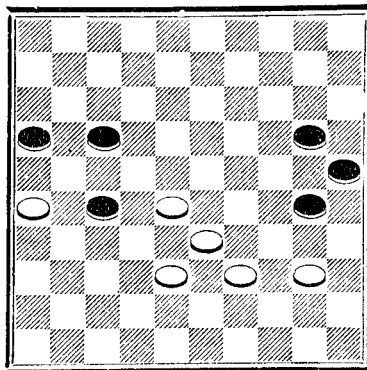
51. 33 28	9 14
-----------	------

Sur 28-23, nulle par (30-35) 38-33 et 39-50 (22-27), etc.

52. 38 33	6 11
53. 47 42	14 20

Pour la défense des Noirs contre 28-23 joué maintenant voir la note ci-dessous.

54. 42 38	11 6
-----------	------



Le gain est impossible pour les Blancs :

1° Si 40-35, 27-32 et 32-34.

2° Si 40-34, 20-24 ! (voir var. C ci-dessous).

3° Si 28-23, 17-22, et :

Si : A 23-19 (30-34 ! etc.)

B 40-35 (20-24) 23-19 et 35-24 forcé (16-21 et 27-31).

C 40-34 (20-24 !) 24-29 forcé, laissait deux façons d'annuler :

a 16-21 et 17-31.

b (22-28 !) 23-21 ! (16-27 et 25-14 ; suivi de 14-20 et 30-35.

Dans toutes ces variantes, les Noirs peuvent damer et réduire les Blancs à 3 pièces.

55. 39 34	30 39
-----------	-------

56. 33 44	25 30
-----------	-------

Sur 28-23, nulle par 17-22 ! et si 26-21 (27-31).

Si 23-19 (au lieu de 26-21) 22-28 ! avec nulle facile : sur 26-21, 30-34 !

57. 44 39	30 35 !
-----------	---------

Forçant irrémédiablement la nulle que 38-32 et 32-12 ne peuvent empêcher.

58. 38 33	35 44
-----------	-------

59. 39 50	20 24
-----------	-------

60. 50 44	16 21
-----------	-------

61. 44 39	
-----------	--

(Nulle ici possible par 17-22 et 26-17 !)

61.	27 32 !
-----	---------

62. 28 37	21 27
-----------	-------

63. 39 34 !	27 31
-------------	-------

64. 34 29	31 42
-----------	-------

65. 29 20	42 48
-----------	-------

66. 20 14	
-----------	--

Nulle (durée : 3 heures).

Solutions des problèmes des N^{os} 104 et 105

N° 719 (P. Scoupe). — 34-29 ! et si (25-34 ?) 31-27, 28-22, 38-33, 26-21, 42-15 suivi : si (31-42) de 29-7, 40-29 et 15-2; ou, si (24-33) de 40-7 et 47-29, 15-2 ou inversement.

Dégagement pratique avec variantes.

N° 720 (Huizer). — 22-18 ! et 38-18. Si (8-13 ?) pour gagner le pion, les blancs gagnent par 43-38, 32-28, 38-20, 36-31, 40-34 et 35-2.

Il semblerait que le gain existe, dans la position donnée, par le coup de dame immédiat 22-18, 38-20, 36-31, 40-34 et 35-2, mais c'est une erreur, car les Noirs annuleraient par (23-29!) et si 2-7 (25-30, 9-14 et 3-14) prenant la dame.

On voit là un bel exemple de piège dans une position simple en apparence et peu chargée en pièces. Celui-ci est économique et élégant et comporte en outre une fausse démolition. Il est, de plus, absolument correct, car la simple marche que nous avons indiquée 42-37 et 37-31 n'aboutirait pas au gain. Ainsi que l'a signalé Springer, les noirs annuleraient par 42-37 (14-20 !), 37-31 A, 32-41, 38-27 (20-25) 27-21 (13-18) 22-4 (3-9), 19-23 et 25-45 R.

(A) Si 36-31 (8-12) suivi, sur 31-27, de (12-18).

N° 721 (Boissinot). — 49-43 ! (24-30 ? croyant forcer le gain du pion), 42-38 ! et si :

1° (18-22 et 12-34) 26-21 (17-26) 33-29, 32-28, 37-28, 39-34, 45-1 g;

2° (18-23, 13-22 et 12-23) 26-21 (17-28) 32-28, etc.;

3° (20-24 et 10-15) 33-28, 28-23, 27-22, 32-25 g. 1 pion.

Même s'ils ont vu le coup de dame brillant de la première variante, les Noirs ne peuvent donc éviter la perte du pion.

Une superbe combinaison de piège qui a fait l'objet de nombreuses félicitations.

N° 722 (Camoin). — 34-29, 22-18 (11-13) 32-28, 26-8 ou 10 g. Original.

N° 723 (J. Dentrux). — 36-31, 37-32, 48-42, 25-20, 20-20, 44-40, 47-38, 35-30 g. Excellent problème du doyen des damistes lyonnais : l'ex-Capitaine du 9-9.

N° 724 (Kleute). — 37-31, 36-31, 39-34, 42-37, 38-29, 47-41, 48-42, 43-14, 45-40, 50-17. Coup triple curieux dans une position impossible toutefois en partie.

N° 725 (Ham). — 34-29, 33-28, 37-39, 36-31, 31-26, 26-10, 39-34, 44-4. Coup double aussi brillant qu'original par la marche imprévue du pion 36.

N° 726 (Van Glinstra Bleeker). — 33-29, 39-34, 16-11, 11-42. Genre de coup ture rapide et décisif en même temps qu'économique.

N° 727 (Bergier). — 30-24, 17-11, 11-2. Autre coup ture encore plus rapide.

N° 728 (Coutens). — 26-21, 16-11, 29-23, 37-31, 28-23, 49-44, 35-2 g. par une petite finale classique sur le tric-trac.

N° 729 (G. Dentrux). — 49-44, 36-31, 32-27, 41-37, 24-19, 34-30, 28-22, 22-4, 4-30. Problème compliqué et brillant basé sur l'application de la règle des prises.

Etude n° 1 (Maxime Fayet). — 35-30 ! (18-22 forcé A et 13-33) 31-27 !! (8-13 B) 27-22 ! 26-17, 30-24 (19-30 forcé C) 25-34, 38-27 et 42-22 égalité

<http://damierlyonnais.free.fr>

avec avantage aux blancs. Les noirs qui avaient adopté cette variante ont pu toutefois obtenir la nulle.

(A) 15-20 et 18-12 sont évidemment perdants et sur 17-22 ? 26-17 suivi de 43-39 et 39-17 gagne un pion.

(B) Sur 15-20 ! même coup des blancs que dans la variante principale mais les noirs ayant la faculté de répondre à 42-22 par 8-12 restent mieux placés.

Sur 9-13 ? 30-24 ! directement suivi, sur 19-30 forcé, de 25-34, 38-20 et si (15-24) 37-31 le seul coup de repos jouable mais suffisant pour prendre l'avantage.

(C) Sur 29-20 ? 38-27 et le pion 23 serait rapidement perdu : sur 19-23, par 44-39, 43-38 et 38-33 par exemple.

Cette combinaison de Maxime Fayet, basée sur un gambit et un envoi à dame, est extrêmement intéressante.

Etude n° 2 (D^r Molimard). — 18-22 ! et 13-22 incitant les Blancs à jouer 47-41 ? effectivement joué dans la partie; (8-13 ! A) 41-36 ? B (24-29 !) 34-23 (21-27, 22-27, 11-17 et 16-49) aussi beau que décisif !

(A) On pouvait aussi jouer 8-12 suivi :

1° Sur 41-36, de 24-29, 22-27, 21-27, 12-18 et 16-49 moins décisif;

2° Sur 31-27 et 41-36, de 21-27 et 16-27;

3° Sur 31-27, 28-22, 26-8 et 33-22 ou 32-23, de (31-36).

(B) Si, au lieu de 41-36, les Blancs avaient joué 31-27 et 41-36 les Noirs auraient encore gagné par 24-29 suivi, sur 34-23 f de 21-27, 13-18 et 18-47 !

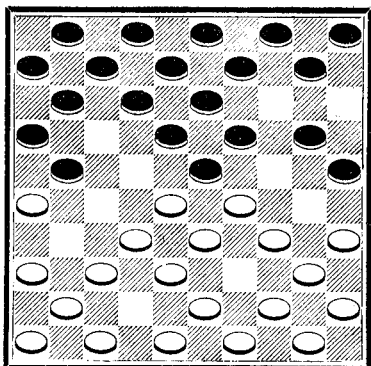
Une brillante combinaison de l'ex-champion de France.

Quelques nouveaux coups de début

par H. CHILAND, KELLER, KING, VERSE, G. DENTROUX (suite)

N° 63 bis. — Par Henri CHILAND

1.	33 29	19 23
2.	39 33	14 19
3.	33 28	20 25
4.	38 33	15 20
5.	42 38	17 21
6.	31 26 ?	



Les Noirs dament et gagnent par 18-22, 20-24 ! 11-42, 24-30 et 19-48, tandis que

l'exécution du coup par 18-22, 10-14, comme dans le 63, de Raman, publié en août dans notre n° 104, ne donnerait que l'égalité par la marche que nous avons indiquée.

A noter que ce coup nous avait été adressé le 14 octobre 1928 par Henri Chiland, avec les deux exécutions, en même temps que le suivant, en faveur des blancs :

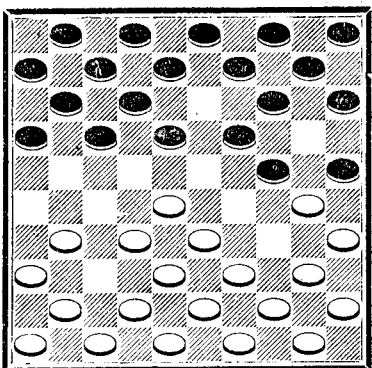
31-26	32-28	37-32	36-31	41-36	34-30
17-22	12-17	18-23	13-18	9-13	20-25 ?

qui donne le gain par une exécution identique sans que, comme dans les précédents, les pions de la dernière ligne aient été joués.

On peut rapprocher ces similitudes de celles des coups n° 15 (publié en juillet 1927) de H. Chiland et créé deux ans après, en jouant, par Dumont père qui l'ignorait totalement; n° 17, de H. Chiland (juillet 1927) que Sonier trouva de son côté; n° 33, de Chiland, d'après un coup de Béland (juin 1928) avec un coup de même genre indiqué dans « Het Damspel » comme s'étant présenté en jouant; n° 34, de Chiland, avec le suivant, de Keller, paru dans le numéro d'octobre 1928 de H. D.

N° 34 bis. — Par R.-C. KELLER

1.	32 28	19 24
2.	37 32	13 19
3.	34 30	20 25 ?

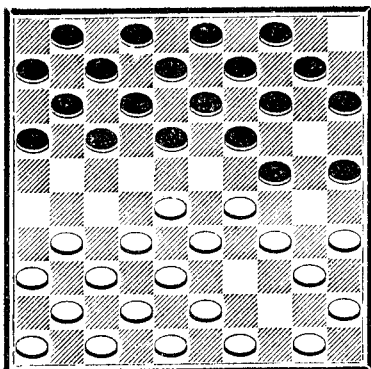


Les blancs gagnent un pion par 32-27, 40-20 (15-24) 35-30, 28-22 et 33-24.

N° 65. — Par R.-C. KELLER

Voici un autre coup rapide de Keller publié également dans le numéro d'octobre 1928 de la revue hollandaise « Het Damspel » :

- | | |
|----------|---------|
| 1. 33 28 | 20 24 |
| 2. 39 33 | 15 20 |
| 3. 44 39 | 10 15 |
| 4. 34 29 | 5 10 |
| 5. 39 34 | 20 25 ? |



Le dernier coup des noirs livre un coup de dame par 29-20, 34-30, 40-20, 35-30, 28-22, 38-33, 32-5.

Ainsi que l'indique l'auteur, il est difficile de livrer plus vite un coup de dame au début de la partie.

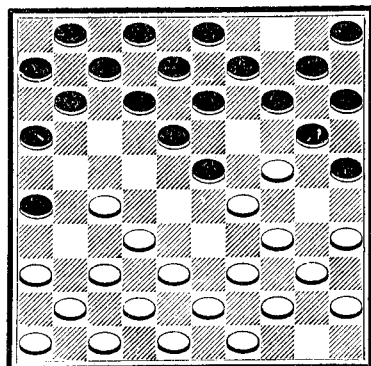
N° 66. — Par Henri CHILAND

Voici un autre coup très pratique, quoique connu, amené également dans le minimum de temps sans qu'un seul pionnage ait été exécuté.

- | | |
|----------|-------|
| 1. 34 30 | 20 25 |
| 2. 40 34 | 14 20 |
| 3. 44 40 | 10 14 |
| 4. 50 44 | 4 10 |
| 5. 33 29 | 19 23 |

6. 31 27
7. 30 24

17 21
21 26 ?

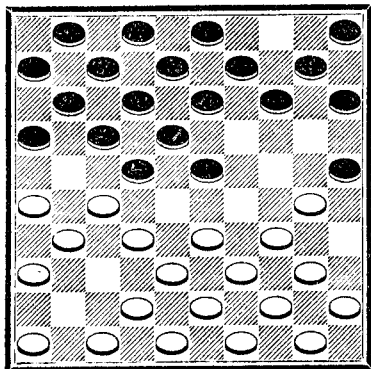


Les blancs dament par 24-19, 39-19, 37-31, 27-21, 38-32, 42-4 g.

N° 67. — Par Henri CHILAND

Autre coup connu mais rapidement amené dans la position du « marchand de bois ».

- | | |
|----------|---------|
| 1. 31 26 | 18 22 |
| 2. 37 31 | 13 18 |
| 3. 32 27 | 9 13 |
| 4. 41 37 | 4 9 |
| 5. 37 32 | 20 25 |
| 6. 35 30 | 19 23 ? |

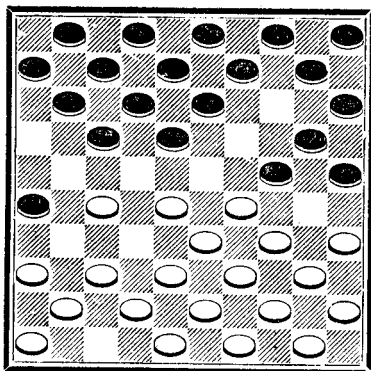


Les blancs dament par 33-28, 39-19, 27-21 et 31-4.

N° 68. — Par Henri CHILAND

Coup de dame non moins rapide dans la même position du « marchand de bois », mais avec les noirs.

- | | |
|------------|-------|
| 1. 33 29 | 20 25 |
| 2. 38 33 | 14 20 |
| 3. 42 38 | 19 24 |
| 4. 47 42 | 16 21 |
| 5. 31 27 | 21 26 |
| 6. 32 28 ? | |

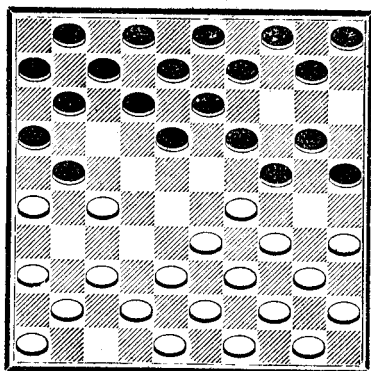


Les noirs dament par 26-31, 17-22, 12-32, 24-30, 18-23, 20-47.

N° 69. — Par Henri CHILAND

Coup pratique et brillant de la même position avant même qu'elle ait été complétée (par 10-15) et présentant deux variantes en faveur des noirs.

- | | |
|------------|-------|
| 1. 33 29 | 20 25 |
| 2. 38 33 | 15 20 |
| 3. 42 38 | 19 24 |
| 4. 47 42 | 14 19 |
| 5. 32 27 | 17 21 |
| 6. 31 26 ? | |



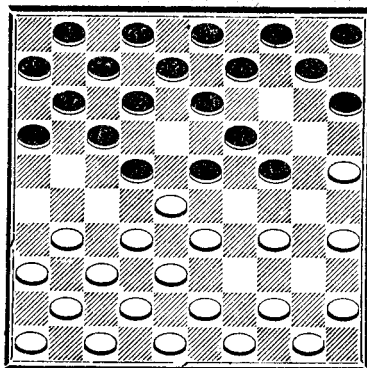
Les noirs dament par 21-32 suivi, si 38-27, de 25-30, 11-17 (ou même 10-15) et 18-47; si 37-28, de 18-23, 12-32, 25-30, 24-30, 13-19 et 9-47.

N° 70. — Par Henri CHILAND

Un coup intéressant et inédit à 20 contre 20, également avec variantes.

- | | |
|----------|-------|
| 1. 34 30 | 19 23 |
| 2. 33 28 | 14 19 |
| 3. 39 33 | 20 24 |

- | | |
|------------|-------|
| 4. 40 34 | 18 22 |
| 5. 30 25 ? | |

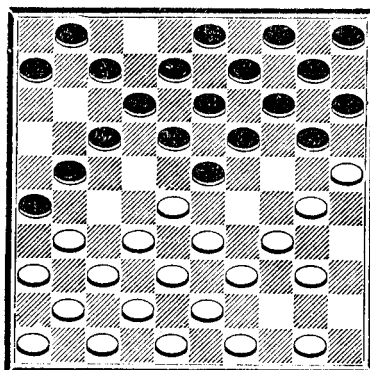


Les noirs gagnent un pion par 24-30 et 19-39 suivi, sur 28-19, de 39-28 et sur 43-34, de (22-27 !), etc.

N° 71. — Par Henri CHILAND

Un début aboutissant à un brillant coup de dame qui ne donne toutefois que l'égalité.

- | | |
|----------|-------|
| 1. 34 30 | 17 21 |
| 2. 30 25 | 21 26 |
| 3. 33 28 | 18 23 |
| 4. 39 33 | 12 18 |
| 5. 44 39 | 7 12 |
| 6. 40 34 | 11 17 |
| 7. 45 40 | 2 7 |
| 8. 35 30 | 16 21 |



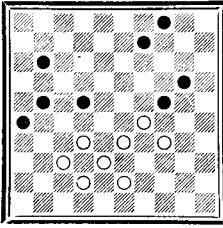
Les blancs dament par 32-27 (23-32 !), 37-28, 38-32, 33-2 mais les noirs répondent 18-22 suivi, sur 42-38, de 13-18 et 20-29, égalité.

(A suivre.)

TROIS PIEGES

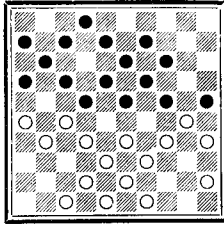
N° 730

Par André Bélard,
(signalé en jouant)



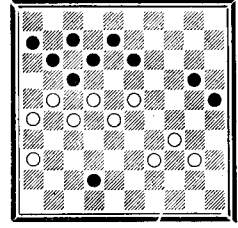
N° 731

Par Sigal
(en jouant à Gautherin)



N° 732

Par Gabriel Dentrout,
à Lyon.



Dans le premier (position d'une partie Gros-Sigal jouée au Damier Parisien), Bélard a signalé que les blancs pouvaient tenter la faute en offrant un gambit suivi d'une entrée en lunette aux Noirs.

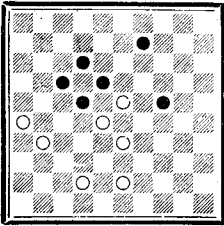
Le second, où les noirs venaient de jouer 12-17, est un dégagement de l'enchaînement. Les noirs ayant cru pouvoir gagner le pion, ont perdu la partie.

Dans le troisième, 23-18 annulerait sans doute, mais un coup d'attente tend plus opportunément un joli piège en prévision de l'arrivée à dame du pion 42.

HUIT PROBLEMES

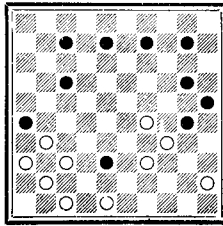
N° 733

Par G.-A. Cremer,
à Veendam.



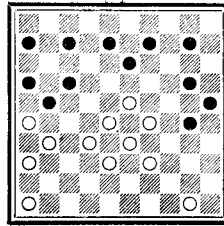
N° 734

Par C.-T. Huizer,
à La Haye (dédié à
Marcel Bonnard)



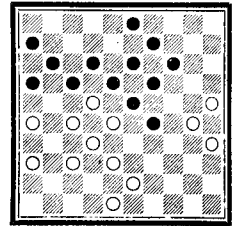
N° 735

Par Marcel Navarro
(d'après une partie
avec M. Spiteri
à l'Ech. Algérien).



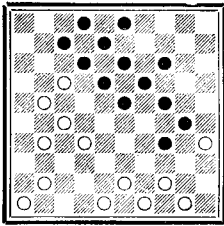
N° 736

Par Georges Brunin
à feu Henri Brunin
(en jouant).



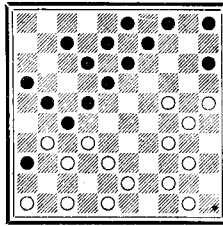
N° 737

Par A. Buquet,
à Paris.



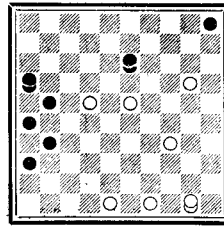
N° 738

Par D. Kleen,
à Winkel



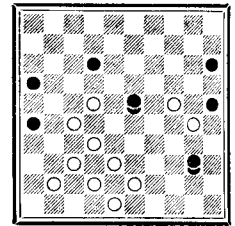
N° 739

Par Ph. Gaudot père,
au Damier Lyonnais.



N° 740

Par Barris,
du Damier de la Côte
Vermeille, à Banyuls.



Abonnements nouveaux reçus. — MM. Clergeot (Provins); Desmasures (Roubaix); Fourcade (Paris); Lucas (Paris); Perrin (Lunéville); Rodriguez (Nice); Roy (Oran); Senterre (M^{re} Carlo).

Renouvellements. — *Damiers Rouennais, Thiernois et Toulousain*; MM. Belard (Paris); Bérin (Rouen); Boyer (Mauguio); Boyer (Guérens); Cantalupo (Nice); Cartet (Lyon); Cosse (Paris); Defoy (Amiens); Dupuy (St-Etienne); Fayet (Bordeaux); Frenay (St Maxime-sur-Mer); Ganachaud (Paris); Goffin (Bruxelles); Gouraud (Villeurbanne); Gourmaud (Ancenis); Lecieux (Auchel); Lévêque (Lyon); Mairesse (Lille); Mariotti (Tunis); Mianne (Paris); Oheix (Amiens); Ouin (Mesnil-Bacley); A. Polman (Almelo); F. Renard (Rouen); J. Rey (Paris); Rome (Lorette); Ct. Sibille (Alger); Sonier (Paris); A. Souzy (Lyon); Straus (Lyon); Vimont (Harfleur).

Entreprise L. QUESNEL

Constructeur des Sanatoria
du Plateau des Petites-Roches



Siège: 61, Avenue Victor-Emmanuel III - PARIS

Sociétés faisant partie de la " FÉDÉRATION DAMISTE FRANÇAISE "

Paris. — Damier Parisien, *Café du Centre*, 121, boul. Sébastopol.
Damier de la Seine, *Café de l'Etoile*, 49, boulv. Sébastopol.

Lyon. — Damier Lyonnais, *Grande Taverne Rameau*, 31, rue
de la Martinière (jeudis, samedis et dimanches).

Marseille. — Damier Phocéén, *Café Français* 32 cours Belzunce.
Damier Provençal. *Brasserie Lyonnaise* 28 cours Belzunce.
Damier du Rouet, *Bar Laggiard*, 27, rue Ste-Famille.

Bordeaux. — Damier Bordelais, *Bar Darrig* n 126, r. d'Ornano.
Damier Girondin, *Bar du Musée*, 18, cours d'Albret.

Rouen. — Damier Rouennais, *Brasserie de l'Epoque*, 11, rue
Guillaume-le Conquerant.

St-Amand-les-Eaux (Nord). — Damier Club Amandinois.

Amiens. — Damier Amiénois, *Café Fournier*, 51, r. St-Maurice.

Arras. — Damier Arrageois, *Café de l'Harmonie*, 23, rue Ronville.

Calais. — Damier Club de Calais, *Café Yard*, 74, rue du Vic.

Compiègne. — Damier Compiégnois, *Café de Paris*, place de
l'Hôtel-de-Ville.

Margny-les-Compiègne. — Damier Margnotin, *Café Leclerc*,
au « Pont de Soissons ».

Nice. — Damier Niçois, *Café de la Poste*, place Wilson.

La Stratégie

Revue mensuelle d'Echecs
Fondée en 1867

par J. PRETI

Abonnements :

Pour la France..... 45 fr.
Un numéro..... 5 fr.

85, rue du Faubourg-Saint-Denis
PARIS (X^e)

Chèques Postaux : PARIS 304-44

A louer

<http://damierlyonnais.free.fr>

TRAITÉ DU JEU DE DAMES

par Gaston BEUDIN

Lauréat de nombreux Tournois et Concours

174 PAGES - 141 DIAGRAMMES

*Règles — Conseils — Coup de repos — Du coup et de la position
Le soufflage — Quelques opinions — Les débuts de partie
De la dame — De la remise — Fins de parties — Problèmes*

Prix : 5 francs

Franco : France 6 fr. 15 — Etranger 7 fr. 50

Traité théorique et pratique du Jeu de Dames

par L. BARTELING

2^e édition, revue et corrigée par Louis DAMBRUN et contenant l'explication des règles modernes, des coups pratiques, fins de partie, etc.

Prix : 5 francs — Franco 6 fr. (Etranger 6 fr. 75)

S'adresser à la Librairie du Damier : 36, rue du Château d'Eau, Paris (10^e) ou au Bureau de la Revue

Manuel Henri CHILAND

Le vade-mecum des débutants et amateurs de toute force

2^e EDITION

Prix : 4 francs — Franco 5 fr. (Etranger 5 fr. 75)

S'adresser pour se le procurer à M. Marcel BONNARD, 62, r. Pierre-Corneille

“ Le Nouveau Sphinx ”

(TRAITÉ DU JEU DE DAMES)

par Félix JEAN

172 pages de texte — 447 figures

PRIX : 8 FR. 50

DAMIER FÉLIX JEAN : 2 FR. 50

Franco : 10 fr. (Etranger 11 fr.)



S'adresser à l'Editeur : M. <http://damiers.lesnouvelles.com>, à Puteaux (Seine)
ou au Bureau de la Revue.